



CHARTRE DU LICENCIÉ

Je respecte l'arbitre, mes partenaires et mon encadrement

*Je m'efforce de donner **le meilleur de moi-même***

*Je joue selon les règles et **refuse la tricherie et la violence***

J'estime mon adversaire dans la victoire comme dans la défaite

Je persévère quels que soient mes résultats

Je préserve les lieux et les équipements qui m'accueillent

Je suis ponctuel aux rendez-vous

*Je n'oublie jamais que **le football est avant tout UN JEU***

La présente chartre du licencié a été adoptée en Assemblée Générale tenue à Dornes, le dimanche 23 Juin 2013, sous la présidence de MM. Yann PAGE et Sébastien SENNEPIN, assistés de M. Damien GRANDJEAN.

4P

SS

Cachet de l'Association
DORNES NEUVILLE OLYMPIQUE
SECTION FOOTBALL - F.F.F. 518703

DR